



# 7<sup>e</sup> COLLOQUE ANNUEL

31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril 2015  
Hôtel Levesque, Rivière-du-Loup



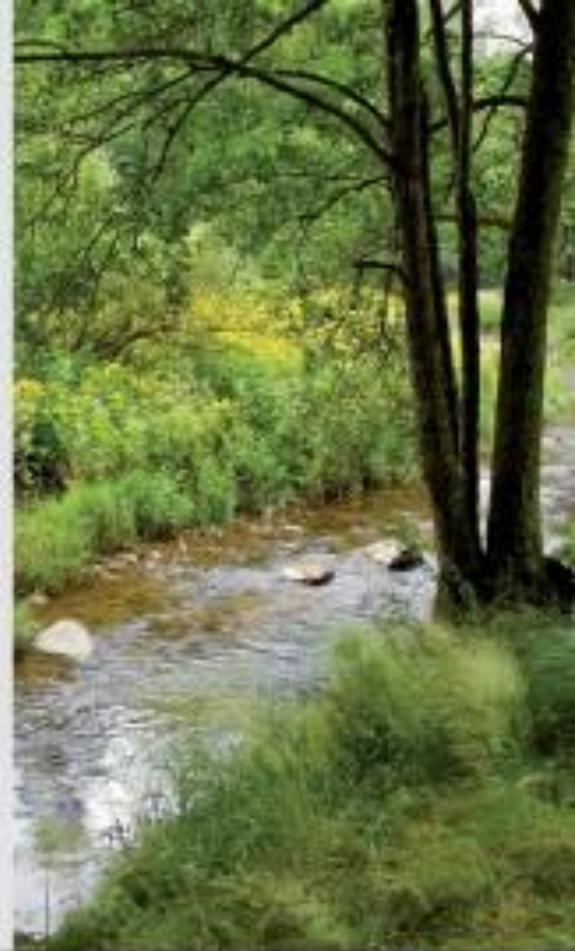
## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Si l'hirondelle ne fait pas le printemps, le colloque annuel de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec, lui, marque la fin de l'hiver et le début des défis associés à la fonte des glaces. Cette année, nous avons voulu mettre l'accent sur la gestion des obstructions : des embâcles de glace au roseau commun, en passant par les ponceaux, nous souhaitons approfondir nos connaissances dans ce domaine.

C'est donc un grand honneur de vous inviter au 7e colloque annuel de l'AGRCQ qui se tiendra dans la magnifique région du Bas-Saint-Laurent. Et pour revenir au proverbe de l'hirondelle dont la signification renvoie à l'importance de ne pas tirer de conclusion d'un élément unique, cela signifie aussi qu'une personne seule ne peut réaliser un projet d'envergure. La réalisation de ce colloque est le fruit du travail acharné des membres du comité organisateur. Nous sommes très fiers de vous présenter cet événement qui vous permettra de tirer vos propres conclusions à l'égard des aspects techniques, de la jurisprudence et du cadre légal existant. Chaque année, le comité se fait un devoir de discuter des enjeux d'actualité, de soulever les débats et de fournir le plus de réponses possible à vos interrogations. En cette année qui marquera le lancement du guide, l'AGRCQ peut dire « mission accomplie ». Au nom du comité organisateur et de l'AGRCQ, je vous invite en très grand nombre à cet événement incontournable pour tous les acteurs de l'eau du Québec.

Au plaisir de tous vous retrouver à Rivière-du-Loup.

Marie-Eve Brin, Présidente de l'AGRCQ, MRC de Rouville  
François Potvin, MRC Maria-Chapdelaine  
Mathieu Charest, MRC de La Haute-Yamaska  
Vincent Bélanger, MRC de Rivière-du-Loup  
Patrick Bernard, MRC des Maskoutains  
Sylvain Hénault, Ville de La Tuque  
Marie-Catherine Derome, AGRCQ



## PROGRAMMATION

### MARDI 31 MARS 2015

9h 30 Mot du préfet et Mot de bienvenue de la présidente

ACCUEIL DES PARTICIPANTS DÈS 8 h 30

#### VOLET INFORMATIF

10 h Revue de l'actualité.

10 h 25 *Guide sur la gestion des cours d'eau du Québec - Compte-rendu, AGRCQ.*

10 h 45 **PAUSE**

11 h Bilan des travaux d'entretien de cours d'eau en milieu agricole réalisés en 2011 et 2012 / Élisabeth Bussièrès, MDDELCC.

12 h **DÎNER**

#### VOLET SCIENTIFIQUE

13 h 15 L'hydrogéomorphologie, vers l'intégration des connaissances sur la dynamique sédimentaire des rivières pour guider l'aménagement du territoire. / M. Taylor Olsen, Professionnel de recherche, Laboratoire de géomorphologie et dynamique fluviale, UQAR

14 h Le roseau envahisseur : problèmes et solutions / M. Claude Lavoie, Professeur titulaire et directeur de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional, Université Laval.

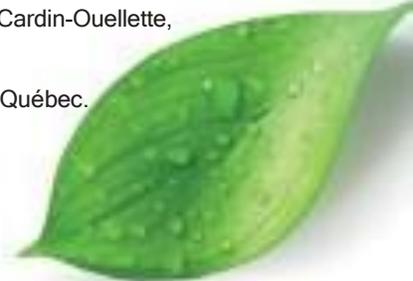
14 h 45 **PAUSE**

15 h Les embâcles de glace : acquisition de données de base à partir d'une approche éco-géomorphologique : le cas de la rivière Mistassini / M. Étienne Boucher, Professeur de géographie, Université du Québec à Montréal.

15 h 45 Évaluer et anticiper les risques hydrométéorologiques : outils et solutions préventives / Sabrina Cardin-Ouellette, M. Ing., Hydrologue, Hydro Météo.

16 h 30 Gestion du castor par l'aménagement de ponceaux / Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec.

17 h 15 **FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE**



# PROGRAMMATION

## MERCREDI 1<sup>er</sup> AVRIL 2015

### VOLET JURIDIQUE

Présenté par Me Robert Daigneault, Avocat, biologiste et Fellow administrateur agréé, Daigneault, Avocats inc.

8 h 30 Revue de la jurisprudence de la dernière année

10 h PAUSE

10 h 15 Comprendre la problématique entourant le fleuve pour les MRC riveraines

11 h Travaux pratiques, mise en situation et analyse de cas

12 h DÎNER

13 h 15 La gestion du risque associé à la présence des barrages de castors et Présentation d'aménagements simples permettant de bonifier l'habitat du poisson lors des travaux d'entretien de cours d'eau / M. Charles Fortier, ing et agr., Directeur de projets, Tetra Tech.

14 h 15 PAUSE

### VOLET ASSOCIATION

14 h 30 AGA de l'AGRCQ

16 h 30 Échange avec les participants et les exposants

17 h 30 FIN DE LA JOURNÉE

---

## JEUDI 2 AVRIL 2015

8h 30 Révision de l'hydrographie : régler le réel - Jérôme Carrier, Ville de Lévis

9 h 15 Réfection du barrage Hollow Glen / Patrick Laliberté, MRC des Collines de l'Outaouais

10h PAUSE

### ATELIER

10h 15 Les notions d'urgence et d'obstruction : Discussions et élaboration d'orientations

11 h 50 MOT DE CLÔTURE



# INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT !

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ORGANISATION \_\_\_\_\_

ADRESSE COMPLÈTE \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_ COURRIEL \_\_\_\_\_

FORFAIT (ENCERCLER) : 1 JOUR / 2 JOURS / 3 JOURS    SPÉCIFIEZ LES JOURS : 31 MARS 1<sup>ER</sup> AVRIL 2 AVRIL

SIGNATURE \_\_\_\_\_

## FORFAITS COLLOQUE

	1 JOUR	2 JOURS	3 JOURS
FORFAIT MEMBRE	316,18 \$	459,90 \$	517,39 \$
FORFAIT NON MEMBRE	459,90 \$	603,62 \$	747,34 \$
FORFAIT REPRÉSENTANT MINISTÈRE	114,98 \$	229,95 \$	344,93 \$

\*Les prix indiqués incluent la formation, les pauses-café, les diners, le service et les taxes.

\*Le souper du mercredi soir est inclus dans les forfaits de 2 et 3 jours.

\*Loi sur les compétences : 75 % des frais d'inscription sont considérés comme une dépense de formation et sont donc admissibles au 1 % de la masse salariale investi dans des activités de formation visant le développement des compétences du personnel.

**POUR RÉSERVER VOTRE HÉBERGEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC L'HÔTEL LEVESQUE AU 1 800 463-1236. UN TARIF PRÉFÉRENTIEL EST OFFERT AUX PARTICIPANTS DU COLLOQUE JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> MARS 2015.**

Nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire et de le retourner par courriel à : [coordination@agrcq.ca](mailto:coordination@agrcq.ca). Une confirmation vous sera acheminée par courriel. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Ci-joint un chèque d'un montant de \_\_\_\_\_ \$ à l'ordre de :

**AGRCQ**

**84, rue Lemieux, Granby (Québec) J2H 0G3**

Politique d'annulation: Toute annulation faite avant le 15 mars 2015 est assujettie à des frais de 75 % du coût total de l'inscription. Après cette date, il n'y aura aucun remboursement. Si le participant ne se présente pas au colloque, la totalité des frais est exigée. Toute annulation doit être transmise par courriel à : [coordination@agrcq.ca](mailto:coordination@agrcq.ca)

# MERCI À NOS COMMANDITAIRES

---



**ARPENTAGELRD**  
SERVICES TECHNIQUES • DEPUIS 1980

